



Villard
sur Doron
Bisanne 1500



« Qué ya dè nieuve ? »

La fête du 21 juin à Villard...

... « Le rêve de Don Quichotte »...

... spectacle de danses, musique, chants, théâtre, contes...

.... repas paëlla, soirée dansante...

... dans les rues du village et dans la cour de l'école !

On en a déjà parlé sur le « Qué ya dè nieuve » de mars, mais voici plus de détails pour cette journée à réserver sans faute !

Il s'agit du « spectacle intergénérationnel du Beaufortain » coordonné et mis en place par l'Association d'Animation du Beaufortain auquel participent des bénévoles. Donné habituellement en janvier dans la salle polyvalente de Beaufort, ce spectacle est proposé à la commune de Villard pour 2009 en remerciement du grand nombre de bénévoles Villarains présents depuis plusieurs années.

Le spectacle : de 17H30 à 19H00 environ

Le spectacle se compose en plusieurs scènes. La première vers les Dolines avec arrivée en calèche depuis la route du Cudray. Ensuite déplacement d'un groupe de spectateurs vers la cour de l'église pendant que le second se dirige dans la cour d'école : deux spectacles ont lieu en même temps, puis échange des spectateurs à l'entre-acte. Et enfin, final dans la cour de l'école suivi du repas paëlla (sur réservation), et une petite soirée dansante pour clore cette belle journée.

Les participants bénévoles du spectacle :

Ils seront environ 90 !!! Ce qui fait penser que le nombre de personnes présentes ce jour là dans le village sera assez important.

Ecole de musique (avec trois groupes)

Le collège avec l'atelier théâtre (scène de Roméo et Juliette sur la place de l'église.)

« Le bonheur est dans le chant » (4 chants)

Le groupe éveil musical avec deux chants.

L'atelier danse des petits (12 enfants)

L'atelier théâtre de l'AAB

Les bibliothèques du Beaufortain (un conte sur le balcon de la place de l'église)

La sécurité et l'accès au village :

Il s'agira d'un spectacle mobile demandant un maximum de sécurité. C'est pourquoi le village sera fermé à la circulation (mais non aux secours) le dimanche 21 selon les horaires ci-dessous :

de 15h à 16h depuis l'arrêt de cars jusqu'au Cudray et du Bochon aux garages communaux

de 15h à 20 h pour la rue basse du village

de 15h au lundi matin pour la rue dite haute.

Nous prions tous les propriétaires de véhicules de bien vouloir libérer toutes les places de stationnement du village (le parking d'Intermarché nous est gentiment prêté à partir du samedi 20h). Nous savons que nous pouvons compter sur votre compréhension et d'avance nous vous en remercions. Durant cette journée, le parking d'Intermarché est disponible pour le stationnement.

Nous remercions l'AAB et ses bénévoles pour ce présent estival (avec une pensée particulière à Valérie). De même, pour les associations Villaraines qui ont répondu présentes et qui vous proposeront différentes choses durant le spectacle : vente de foulards, buvette (sans alcool durant le spectacle), repas paëlla (cartes en vente auprès des aînés ruraux) , soirée dansante... Nous saluons également le travail qui sera à accomplir par les services techniques avant et après spectacle...

Alors... rendez-vous le dimanche 21 juin et si vous le désirez vous pouvez venir costumés ou déguisés, mais quoi qu'il en soit, avec simplicité et bonne humeur !!!!

Votre Maire, vos conseillères et conseillers municipaux.

Résumé du Compte-rendu du Conseil Municipal (CM) du 28 mai 2009 à 20 h 00

(L'édition intégrale est disponible en Mairie)

Présents : Mesdames et Messieurs Emmanuel HUGUET, Bruno MEILLEUR, Patricia PALLUEL-BLANC, Jean-Paul HENRIOUX, Dominique REGE METRAL, Patrick BONNEFOY, Jean-François DUGIT-GROS, Hélène DURAND, Xavier HERPIN, Carine MEILLEUR, Karine MEILLEUR, Cédric MEILLEUR, Denis ROUX, Christelle PERSONNAZ, André PALLA.
Secrétaire : Christelle PERSONNAZ

Présentation par M. Jacques LALO, Président du site Natura 2000

La tourbière des Saisies est un site remarquable datant de l'ère glaciaire unique en Europe. Il a fait l'objet d'études de spécialistes internationaux qui ont permis d'établir un histogramme très précis révélant qu'il y avait eu des oliviers, des rosiers, de la menthe, du houx, des sapins, du rumex de façon alternative sur ce lieu.

Ce site de 300 ha situé entre 1400 et 1700 m d'altitude, riche d'une flore et d'une faune exceptionnelle. Deux agents de l'ONF sont chargés de son entretien et de son analyse. La protection du site des Saisies a coûté 600 000 € sur 20 ans Aujourd'hui l'État se désengage et c'est peut-être une opportunité pour que chacun s'approprie ce patrimoine. Une des orientations serait de faire évoluer le site vers une réserve naturelle régionale. C'est également un atout touristique pour fidéliser la clientèle en vacances dans le Beaufortain et le Val d'Arly et surtout il est du devoir de chacun de le conserver pour les générations futures.

Point n° 1 – A l'unanimité le Conseil Municipal approuve la convention entre la Commune de Villard sur Doron et l'A.S.A.D.A.C pour l'aménagement de de Bisanne 1500. Le coût des différentes missions s'élève à 12 483 € avec 34 % d'aide du conseil général.

Point n° 2 – À l'unanimité, le Conseil municipal approuve la création d'une régie d'avance d'un montant de 150 € pour payer en numéraire les menues dépenses de la commune et nomme Valérie DEVILLE CAVELLIN Régisseur.

Point n° 3 – Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de la SAS BERTHOD pour la réalisation des travaux d'Adduction d'Eau Potable des Dévies d'un montant de 125 203.38 € TTC dans le cadre du groupement de commandes avec la CCB.

Point n° 4 – Le conseil municipal approuve à l'unanimité la signature d'un contrat de location d'une durée de 60 mois pour un photocopieur – fax – imprimante – scanner 7232 avec la société ACB XEROX d'un montant trimestriel de 368 € HT et d'un coût copie de 0.0052 €/copie NB et 0.052 € copie couleur. Le début du contrat est fixé au 1^{er} juillet 2009.

Point n° 5 – A l'unanimité, le conseil municipal approuve la demande d'aide auprès du Conseil Général de la Savoie pour les aménagements de l'agence postale communale.

Point n° 6 – Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de la demande de subvention auprès du Conseil Général pour les travaux d'Adduction d'Eau Potable du secteur des Dévies, Mérandaz et Salignon.

Point n° 7 – A l'unanimité, le Conseil municipal renouvelle la demande de subvention auprès de la Sous Préfecture pour le transfert de la cantine et sollicite l'autorisation de commencement des travaux avant accord de l'Etat, ces travaux devant être entrepris dès l'été 2009.

Point n° 8 – Correction de l'état de notification des taux d'imposition 2009. Suite à l'observation de la Trésorerie Générale, le taux d'imposition de la taxe foncière (non bâti) est ramené de 101,48 à 101,46. Le produit attendu passe donc de 21 412 € à 21 408 €.

Point n° 9 – À l'unanimité le Conseil municipal approuve l'acquisition à titre gracieux de 60 m² de la parcelle A 1180 au Vaz dans le cadre de la régularisation foncière du périmètre des routes communales, la commune prenant en charge les frais notariés.

Point n° 10 – Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'engagement de la commune et de l'équipe éducative de l'école de Villard au dispositif École numérique rurale. Le coût à la charge de la commune est de 2 300 €, l'école est prête à réduire d'autres dépenses sur son budget vu l'investissement récent sur la salle informatique. Le conseil municipal demande une entrevue pour connaître l'atout pédagogique de ce dispositif.

Point n° 11 – Le conseil municipal approuve à l'unanimité la signature du contrat d'une durée de 3 ans avec la société SRCI pour la mise en œuvre de la télétransmission dont le coût annuel est de 45 €, négocié par Arlysère dans le cadre d'une mutualisation des besoins.

Questions diverses

- Compte rendu de la commission travaux du 20 mai 2009
- Organisation des permanences de la journée du 7 juin 2009 pour les élections des représentants au parlement Européen
- Dérogations scolaires : le conseil municipal oppose un refus la dérogation scolaire de 2 enfants sur la commune de Hauteluze car la commune dispose d'une cantine, d'un accueil périscolaire, et la diminution de l'effectif risquerait d'engendrer une fermeture de classe

Le prochain conseil municipal aura lieu

le jeudi 2 juillet à 20 h 00 (présentation du PADD du SCOT Arlysère par Melle Marjorie BARRIOZ)

www.villardsurdoron.com : Le site Internet de Villard est arrivé !



Ce site est un lieu d'informations où les villarains et les vacanciers trouveront tous les renseignements utiles sur notre commune. L'internaute trouvera aussi tous les liens vers d'autres sites utiles du Beaufortain.

Nous espérons que cette première version évoluera et s'enrichira grâce à vos contributions. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et des informations que vous souhaitez ajouter.

L'adresse mail de la Mairie est à votre disposition :
mairie@villardsurdoron.com.

Nous comptons aussi sur les associations, les commerçants, les artisans, les hébergeurs et tous les professionnels pour mettre en avant leur activité et montrer le dynamisme de notre commune.

La Municipalité souhaite que tout les Villarains s'approprient le site, alors aidez nous à le rendre vivant et attrayant.

Bonne visite sur le site !

L'audition des enfants de la maternelle



Le vendredi 15 mai 2009, les maternelles ont invité leurs parents, grands-parents et anciens du club des "Aînés de Villard" pour leur présenter une audition musicale de leur travail mené cette année avec les maîtresses et Pascale Mérigot, notre intervenante en musique. Dans la salle de jeux de l'école, tout ce petit monde a pu admirer l'exposition d'objets anciens qui prolonge le travail mené sur la vie d'autrefois, ainsi que des fresques sur les contes traditionnels "étudiés" au cours de l'année.

Ainsi, le public est venu nombreux pour voir des danses folkloriques adaptées par les maîtresses pour les petits et des chansons apprises au cours de l'année avec Pascale. Cette année, le thème était les chansons traditionnelles : nous avons donc pu entendre "Une souris verte" version normale et rythmée, Frères Jacques chanté en canon, Le bon roi Dagobert, Pirouette Cacahuète, Au clair de la lune accompagné avec les instruments de musique de l'école ... Une surprise attendait aussi les enfants : les dames habillées en costume savoyard sont venues les voir danser !!! Ils étaient très fiers vêtus d'un béret ou d'un chapeau pour les garçons et d'un châle pour les filles... de leur montrer comment ils dansaient "Les Bougnettes", "La Chappeloise" ou encore "La Monferine".

BRAVO à tous les enfants qui ont présenté deux fois ce spectacle dans la même journée : le matin aux deux autres classes et l'après-midi à un public encore plus nombreux !!!

Merci aussi à tout le monde qui est venu très nombreux pour cette première ...



BISANNE 1500 – LES SAISIES : circuits de VTT et navettes

Afin de satisfaire bon nombre de pratiquants confirmés ou débutants, cet été des itinéraires VTT sont mis en place sur le secteur de Bisanne 1500, les Saisies et Hauteluze. En effet, vous pourrez dévaler les montagnes des Saisies en sur plus de 130 kms de pistes VTT balisées et labellisées par la FFC. Pour compléter cette activité des navettes gratuites seront à votre disposition pour faciliter vos déplacements sur la station et ses villages (Bisanne 1500 et Hauteluze), utilisable par les VTTistes mais aussi par les piétons, les horaires seront disponibles à l'office du tourisme. L'ouverture de la station des Saisies pour cet été est prévue du 6 juillet au 27 août. Alors n'hésitez pas à vous faire plaisir sportivement et surtout en profitant en même temps d'un extraordinaire panorama qui va vous éblouir et fera que cette station et ses villages sera un souvenir inoubliable. Venez nombreux on vous attend.



Nettoyage chapelle des Billords : mission accomplie !

Comme proposé sur la gazette d'avril, nous avons nettoyé la chapelle des Billords en compagnie de bénévoles et nous remercions vivement Marielle Vionnet-Fuasset et Yvette Duc qui sont venues nous prêter main forte. Beaucoup de poussière et de gravats puis nous avons terminé cet après-midi dynamique, par un petit goûter. Il nous reste à trouver un mannequin nous permettant d'exposer les habits de cérémonie trouvés dans le coffre de la chapelle. A vos greniers et merci d'avance ! Une opération semblable sera proposée pour les autres chapelles dès que possible.



L'Agenda

Dimanche 7 juin :

✦ **Fête des mères** – Le club des jeunes de Villard animera l'apéritif offert par la municipalité et servi à la sortie de la messe en l'honneur des mamans de la commune. Réservez ce moment et venez nombreux et nombreuses. A cette occasion, une photo sera faite avec les nouveaux nés.

✦ **Vente de compositions florales** fraîches au bénéfice des enfants de l'école – Les parents de l'APE vous attendent à partir de 9h30 dans la cour de l'Eglise pour vous proposer leurs différentes compositions à offrir aux mamans...

✦ **Elections européennes** – A Villard, bureau de vote ouvert de 8h à 18h.

Nous choisissons qui influencera notre avenir et la vie quotidienne de près de 500 millions d'Européens et qui nous représentera à la seule assemblée paneuropéenne élue directement. Les députés élus façonneront l'avenir de l'Europe pour les 5 prochaines années.

Dimanche 21 juin : à Villard – Spectacle « le rêve de Don Quichote » puis soirée paëlla (sur réservation) et musique (voir article en Une)

C'est également le jour de la **Fête des pères** et de la **fête de la musique**

Du 6 au 26 juin : salon de printemps sur le thème proposé "des jardins" à Conflans.

Du 3 au 5 juillet : 34ème festival international des musiques militaires à Albertville

Dimanche 5 juillet : rassemblement de l'union des groupes folkloriques savoyards Beaufort

Samedi 4 et dimanche 5 juillet : 2ème fête de la randonnée et de la montagne Les Saisies et championnats de France/manche de la coupe du monde de moutainboard

La piscine du Beaufortain sera ouverte au public début juin les mercredis, samedis et dimanche de 13h à 18h et tous les jours de 10h à 19h à partir du vendredi 3 juillet.

MESSES en juin :

VILLARD : Dimanche 7 et 21 (fête de la foi) à 10 heures - **QUEIGE :** Dimanche 14 (1^{ère} communion) et 28 à 10 h

BEAUFORT : Dimanche 14 et 28 à 10 h - **ARECHES :** Samedi 13 et 27 à 18 h 30 - **HAUTELUCE :** Dimanche 7 et 21 à 10

état civil

Décès : Yvonne MANON née CHAMIOT-PONCET le 21 mai 2009 à l'âge de 86 ans
Emilienne VIARD née CHAMIOT-PRIEUR le 26 mai 2009 à l'âge de 82 ans.

ANIM ADO - Programme de l'été proposé par l'AAB :

-**Permanence dans les villages** : elle aura lieu tous les jeudis après midi à partir du 9 juillet et elle est gratuite.

Le rendez-vous est fixé avec les jeunes, à 14h, sur les escaliers de l'école ou dans l'écomusée en cas de pluie.

Nos jeunes peuvent aussi s'inscrire aux « camps ados » :

-1 **camp pour les 15-17 ans** à Erquy en Bretagne (Côte d'Armor). 12 jeunes du 11 au 18 juillet en camping municipal.

-1 **camp pour les 13-15 ans** au Lac du Sautet dans l'Isère à la limite des Hautes Alpes. 12 jeunes du 10 au 14 Août.

Contact : Valérie Geslin 04 79 38 33 90

Passeport biométrique :

Par arrêté préfectoral en date du 29 avril 2009, il a été décidé qu'à compter du **14 mai 2009** les demandes et les retraits de passeport, **quelque soit le domicile du demandeur**, doivent être déposées dans les 17 communes équipées d'une station d'enregistrement biométrique.

La liste des communes est à votre disposition en Mairie, sachant que pour notre secteur les demandes pourront être faites auprès des mairies d'Albertville ou Ugine.

Les heures d'ouverture de la Mairie d'Albertville :

Lundi au jeudi : 9 h à 11 h 15 et 13 h 30 à 17 h 15 / Vendredi : 9 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 16h15

Les heures d'ouverture de la mairie d'Ugine :

Lundi au jeudi : 8 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30 / Vendredi : 8 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

Renseignements : 04 79 10 43 65 ou 04 79 10 43 66



Horaires Bibliothèque : Mardi 16h30 – 18h30 / Samedi 10h – 12h

Horaires déchetterie : Lundi et mercredi de 8h à 12h30 / Samedi de 8h à 12h30 et 13h30 à 17h

Horaires Mairie :

Lun/Mar/Jeu/Ven : 8h30-11h30/14h-16h30

Mer : 9h – 12h

Tel : 04.79.38.38.96 / Fax : 04.79.38.32.64

E Mail : mairie@villardsurdoron.com

Site : www.villardsurdoron.com

Horaires agence postale communale :

Lun/Mar/Jeu/Ven : 8h30-11h30 / 14h-16h



Permanence du Maire:

Lundi après-midi sur RDV 14h-17h

Secrétaire de Mairie et service administratif :

Marie-Hélène BOUDGHENE

Valérie DEVILLE-CAVELLIN et Sylvie BERTOLACCINI

Services Techniques

Sébastien ZORTEA et son équipe